

CONVOCAATION - Session 2024

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION
DES FINANCES ET DE LA DIGITALISATION
SERVICE DES FORMATIONS
POSTOBLIGATOIRES ET DE L'ORIENTATION
OFFICE DES APPRENTISSAGE

EXAMENS FORMATION MODULAIRE

Horloger de production (Formation modulaire) Module terminal 2 (3HPR-C-EKa)

Chef-expert :

Monsieur Yves ANTONIOTTI

Rue des Sugits 4, 2114 Fleurier

Tél. 032 861 25 00

Courriel : y.antonioti@net2000.ch

YvesAlain.Antoniotti@rpn.ch

TÉLÉPHONES PORTABLES

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

Jeudi 20 juin 2024 ET Aula CIFOM ET Rue Klaus 1 2400 Le Locle	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES Examens écrits <u>Classes :</u> Module terminal (3HPR-C-EKa)	Candidat-e-s : <ul style="list-style-type: none">• NE.21.2782• NE.21.2783• NE.21.2784• NE.21.2785• NE.21.2787• NE.21.2786• NE.21.2788
De 17h30 à 20h00 De 20h00 à 22h00 De 22h00 à 22h30	Dessin + matériaux + physique Théorie d'horlogerie + math. Démarche qualité +production	Expert-e-s et surveillant-e-s : <ul style="list-style-type: none">• ROBERT Lidia• CRETENET Eric• CHABOUDEZ Valentine• PICCHI Giuseppe• BLANC Mélissa

Samedi 22 juin 2024 CIFOM ET Rue Klaus 1 2400 Le Locle	TRAVAIL PRATIQUE <u>Classes :</u> Terminal (3HPR-C-EKa)	
De 7h30 à 8h00 Salle ET 346	Informations sur les travaux Préparation des places de travail	Candidat-e-s <ul style="list-style-type: none">• NE.21.2782• NE.21.2783• NE.21.2784• NE.21.2785• NE.21.2787• NE.21.2786• NE.21.2788 Expert-e-s : <ul style="list-style-type: none">• RENAUD Jean-Pierre• FLECCHIA David Surveillant-e-s : <ul style="list-style-type: none">• IZQUIERDO Andréa
De 8h00 à 12h00 De 13h00 à 16h00 Salle ET 346	Module terminal : Montage et réglage	Candidat-e-s <ul style="list-style-type: none">• NE.21.2782• NE.21.2783• NE.21.2784• NE.21.2785• NE.21.2787• NE.21.2786• NE.21.2788 Expert-e-s : <ul style="list-style-type: none">• RENAUD Jean-Pierre• FLECCHIA David Surveillant-e-s : <ul style="list-style-type: none">• IZQUIERDO Andréa

Les candidat-e-s doivent être présent-e-s 15 minutes avant le début de chaque épreuve théorique.

Les expert-e-s et surveillant-e-s seront présent-e-s 20 minutes avant le début de chaque épreuve théorique.

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Les candidat-e-s seront informé-e-s de la réussite ou éventuellement de l'échec de leurs examens au cours d'une réunion organisée par la commission chargée de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification.

La date et le lieu de cette séance seront communiqués aux candidat-e-s à l'issue des examens. Toutefois, nous signalons que cette communication sera faite sous toutes réserves, la décision ne pouvant être définitive que lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-es, la décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.

La liste des candidat-e-s ayant réussi leurs examens peut être consultée sur le site : www.ne.ch/examens

Office des apprentissages
Pôle Technique – Bâtiment – Alimentation

Annexes

- liste des candidat-e-s
- guide pour les procédures de qualification dans le canton de Neuchâtel

Distribution

- aux candidat-e-s
- aux membres de la CEFA, aux expert-e-s, aux surveillant-e-s
- au CPNE-TI